



Reçu un nettoyeur vapeur hors d'usage

Par **delfynn**, le **21/01/2010** à **17:03**

Bonjour,

J'ai commandé la semaine dernière un nettoyeur vapeur sur un site internet. Je l'ai reçu ce jour et au moment de vouloir le brancher pour l'essayer, je me suis aperçue que la prise était cassée. Impossible de pouvoir la mettre dans la prise murale.

J'ai fait une réclamation au Service Client du site, qui ne veut rien entendre car je n'avais qu'à vérifier l'état avant d'en prendre possession.

J'ai bien regardé qu'il y avait tous les accessoires mais il est vrai que je n'ai pas fait attention à la prise secteur.

Que puis je faire ?

Merci de vos réponses.

Delf.

Par **jeetendra**, le **21/01/2010** à **18:31**

Dgccrf, Unité départementale de la Seine-et-Marne
Cité Administrative, Pré Chamblain, 77011 Melun Cedex, Tél. : 01 64 41 37 00 – Télécopie :
01 64 87 03 04, Mèl : dd77@dgccrf.finances.gouv.fr

Bonjour, le matériel est sous garanti, qu'il reprenne leur nettoyeur et vous en remette un autre en bon état de marche, en cas de difficulté prenez contact avec la Dgccrf à Melun, ils tiennent des permanences juridiques en Droit de la consommation et interviendront auprès du site internet (garantie légale de conformité), cordialement.